

Ces que les limites et les modalités d'application auront été établies. Il ne faut cependant pas nous illusionner, car il reste beaucoup de travail à faire, en particulier auprès des pays les plus directement concernés, pour concrétiser les objectifs de sécurité-alimentaire. Le Canada entend participer pleinement à cette tâche difficile.

La sécurité alimentaire mondiale prise dans son sens le plus large ne peut se concrétiser que si les réserves alimentaires sont administrées avec prudence à tous les niveaux, que si les gouvernements, les producteurs et les exportateurs dans chaque pays font preuve de jugement et de clairvoyance en évaluant les besoins et les approvisionnements. Par le passé, le Canada a joué un rôle de premier plan en matière de sécurité alimentaire mondiale grâce à la gestion des approvisionnements et à la constitution de réserves. C'est là une tâche à laquelle nous serions heureux de contribuer plus largement. L'information peut jouer un rôle important, et c'est pourquoi nous espérons que tous les pays participant à la Conférence contribueront largement et utilement au système d'information proposé. Les pays importateurs de denrées alimentaires ont de toute évidence avantage à augmenter leur capacité de stockage et à contribuer ainsi à la sécurité mondiale. À plus long terme, il est fort probable que la sécurité dépendra de la mesure dans laquelle les producteurs et les exportateurs seront assurés de revenus stables correspondant à la valeur de leurs produits, valeur que tous s'entendent aujourd'hui à reconnaître.

Nous ne devons pas laisser les questions d'ordre pratique nous détourner du but premier de la Conférence, qui doit être, selon nous, de faire prendre conscience à tous les hommes de l'humiliation que constitue la faim pour l'humanité, quel que soit l'endroit où elle sévit, et de la nécessité pour tous les gouvernements de se fixer comme objectif primordial l'élimination de la faim. Le Canada estime cependant qu'il y aurait lieu de créer de nouveaux organismes de coopération internationale en matière de politique alimentaire, qui seraient chargés de déterminer les secteurs de développement prioritaires; nous sommes disposés à appuyer à cette fin la création d'une organisation appropriée.

Deux champs connexes de l'activité internationale sont intimement reliés au problème de l'alimentation. Ce sont:

- le commerce international et
- la protection de l'environnement.

Le Canada favorise depuis longtemps une libéralisation générale du commerce des denrées alimentaires, afin d'encourager les bons producteurs et d'assurer ainsi un approvisionnement alimentaire plus abondant, à des prix raisonnables. Il s'agit là de l'un des principaux objectifs que nous poursuivons dans le cadre des négociations commerciales sur le point de s'ouvrir à Genève. Nous reconnaissons que certains pays importateurs de denrées alimentaires ont énormément de difficultés à respecter leurs engagements financiers à court et à moyen terme, et que le dilemme qui en résulte déstabilise, sous certains rapports, des secteurs sur lesquels les principaux intéressés n'exercent aucun contrôle. Ce problème de paiement a cependant des répercussions dans tous les secteurs de l'économie des pays en cause, et c'est principalement par le biais de mesures financières générales, dont celles prises par le FMI et la BIRD, que le Canada s'attend à ce que le problème soit abordé. Nous avons bon espoir que les